103418 - Mise en garde contre la recherche de petites amies

La question

L'adoption d'une petite amie est-elle néfaste pour la société?

La réponse détaillée

Louanges à Allah

L'adoption d'une petite amie est interdite selon le Coran , la Sunna et le consensus des ulémas, même quand cela n'implique pas l'entretien de relations intimes hors mariage. Sous ce rapport, Allah le Transcendant a dit: **« Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté »** (Coran,24:30)Le même ordre est donné aux croyantes en ces termes: " » (Coran,24:31) Il fait obligation aux femmes musulmanes de porter le voile en présence d'hommes qui leur sont étrangers puisqu'Il dit: **« Ô Prophète! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles leurs grands voiles »** (Coran,33:59)Il leur interdit encore de s'exhiber: **« Restez dans vos foyers; et ne vous exhibez pas à la manière des femmes d'avant l'Islam (Jāhiliyah) »** (Coran,33:33)Il leur a interdit d'adoucir la parole quand elles s'adressent à une personne qui leur est étrangère: **« Ô femmes du Prophète! Vous n'êtes comparables à aucune autre femme. Si vous êtes pieuses, ne soyez pas trop complaisantesdans votre langage, afin que celui dont le cœur est malade [l'hypocrite] ne vous convoite pas. Et tenez un langage décent »** (Coran,32)

Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a interdit au musulman de se retirer avec une femme qui lui est étrangère puisqu'il a dit: **« Qu'aucun homme ne se retire avec une femme en l'absence d'un proche parent à elle. »** (Rapporté par al-Bokhari,4832 et par Mouslim,2391) Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit encore: **« Chaque fois qu'un homme se retire avec une femme , le diable s'interpose entre eux. »** (Rapporté par at-Tirmidhi,1091 et jugé authentique par al-Albani. Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit aussi: **« Que l'on plante une lame pointu dans la tête de l'un d'entre vous devrait lui être**

préférable que de toucher la main d'une femme qui ne lui est pas licite. » (Rapporté par at-Tabarani et jugé authentique par al-Albani dans Sahih al-Djaame,5045

Tous ces ordres et interdits visent la protection de l'être humain contre le piège du diable désireux de l'entraîner dans la grande turpitude au sujet de laquelle Allah dit: **« Et n'approchez point la fornication. En vérité, c'est une turpitude et quel mauvais chemin! »** (Coran,17:32) et dit encore: **« Qui n'invoquent pas d'autre dieu avec Allah et ne tuent pas la vie qu'Allah a rendue sacrée, sauf à bon droit; qui ne commettent pas de fornication - car quiconque fait cela encourra une punition et le châtiment lui sera doublé, au Jour de la Résurrection, et il y demeurera éternellement couvert d'ignominie; sauf celui qui se repent, croit et accomplit une bonne œuvre; ceux-là Allah changera leurs mauvaises actions en bonnes, et Allah est Pardonneur et Miséricordieux…»** (Coran,25:68-70).

Tout homme intelligent saisit ce qui peut résulter du fait pour un homme et une femme de se retrouver seuls car cela peut entraîner le viol de l'honneur, la commission de rapports intimes aboutissant à une confusion dans la filiation, à la dissolution des familles, à la propagation des épidémies et maladies, à la perte de la femme qui pourrait en faire un moyen provisoire d'assouvir ses désirs, à la prolifération de bâtards, qui naissent montés contre une société à la quelle ils ne se sentent pas bien intégrés, ce qui les poussent à s'adonner à la corruption , et à d'autres méfaits individuels et sociaux inhérents à l'adoption de petites amies et copines.

Allah le sait mieux.